ENSEMBLE SCOLAIRE
IMMACULÉE JEAN-PAUL II
COLLÈGE - LYCÉE
2 rue Antoine-de-Saint-Exupéry
BP 96 214
35762 Saint-Grégoire Cedex
Tél. 02 99 23 41 00
Fax 02 99 23 19 73
secretariat@immaculeejeanpaul2.org
www.immaculeejeanpaul2.org

apel
ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

# PARENTS DELEGUES DE CLASSE

MODE D'EMPLOI

**Vous souhaitez être parent délégué de la classe de votre enfant.**

## APPEL DES CANDIDATURES :

Il a lieu au cours de la séance de présentation des professeurs de la classe de votre enfant, généralement dans le courant du mois de septembre, voire début octobre.

Si plus de deux parents (nombre maximum de parents amenés à siéger) sont intéressés, le choix leur est laissé de désigner les deux délégués .A défaut d'accord, un tirage au sort, sous contrôle de l'APEL, a lieu ultérieurement.

## MISSION

Sans entrer dans le détail du rôle de parent délégué, il faut en rappeler certaines contraintes :

Le conseil de classe a lieu une fois par trimestre, d'une durée moyenne oscillant entre 45 mn et une heure il peut se tenir entre 15h30 et 19h. Vous serez prévenus par mail, plusieurs jours à l'avance (3 semaines en règle générale).

Un questionnaire (enquête de rentrée auprès des familles) est distribué aux élèves en début d'année. Le parent délégué est en charge du dépouillement et de la synthèse pour la classe de son enfant : un tableau Excel lui sera communiqué par mail à cette fin. Lors du premier conseil de classe, le parent en charge du sondage fait une brève présentation des réponses.

Une réunion d'information sur le « rôle du parent délégué », animée par la Direction et l'Association des parents d'élèves, a lieu, courant novembre dans l'amphithéâtre de l'établissement.

Enfin, être « parent délégué » implique une bonne communication avec le deuxième parent délégué ainsi qu'un minimum de disponibilité à l'égard des parents des élèves de la classe.

*Association des Parents d'Elèves (APEL)*
*de l'Ensemble Scolaire Immaculée Jean Paul II*